

CATALOGUE

FORMATION AU COMPOSTAGE

GUIDE COMPOSTEUR.E

NOVEMBRE 2025



PARCOURS DE FORMATION

GUIDE COMPOSTEUR.E

Prérequis



Agents de collectivités,
élus locaux, employés
et cadres d'entreprise,
membres
d'associations,
particuliers...

Un projet professionnel et une expérience professionnelle ou personnelle avérée en adéquation avec les de la certification.

Des capacités intellectuelles de compréhension orale et écrite,

et des capacités d'utilisation des outils informatiques (traitement de texte, email, navigation internet...).

Une autonomie dans les déplacements et les gestes de la vie quotidienne et qui dispose des capacités physiques à utiliser des outils de jardinage et de manutention légère (du type biodéchets et composts...)



de 2,5 à 6 jours
Parcours complet
certifiant: 6 jours
(42h)+ certification

Objectifs de la formation

- Présenter les différents procédés techniques indispensables au bon fonctionnement des équipements de PGProx des biodéchets pour assurer le démarrage, la prise en main et leur mise en œuvre, dans le but de conseiller les usagers.
- Réaliser auprès de différents publics des démonstrations et travaux pratiques dans le but de montrer les gestes et actions indispensables au bon fonctionnement d'un équipement de PGProx en utilisant des supports existants.
- Argumenter auprès du grand public en prenant en compte la diversité des publics, y compris les personnes en situation de handicap, afin de démontrer l'utilité de la PGprox
- Identifier les fonctions et le rôle des relais de terrain bénévoles et salariés dans le dispositif global de PGProx afin de se situer dans le maillage existant.

PROGRAMME

Unités communes GC1 (2 jours)

Gestion de proximité des biodéchets, enjeux (3h)

Techniques, gestion et entretien d'un composteur, intérêts et conseils d'utilisation du compost (4h)

Le rôle de Guide Composteur, les actions à mettre en œuvre (3h)

Techniques de communication, d'argumentation et de transmission de connaissances (4h)

Unités de spécialisation GC2

GC21 - Gestion intégrée des déchets verts (3,5h)

GC22 - Compostage partagé (3,5h)

GC23 - Compostage autonome en établissement (3,5h)

GC24 - Lombricompostage (3,5h)

GC25 - Compostage de toilettes sèches (3,5h)

GC26 – Lutte contre le gaspillage alimentaire (3,5h)

Réglementation (3,5h)

Module Réglementation unique en France

COÛT DE LA FORMATION

Formation sans certification – 2,5 à 5,5 jours

Formation avec certification – 6 jours

RS6396 - Accompagner et sensibiliser à la pratique de la prévention et gestion de proximité des biodéchets (PGprox) sur le territoire

Repas du midi inclus, hors hébergement

✓ Prise en charge (CPF, Employeur, Pôle Emploi): 2040 € TTC/personne + 250 € TTC/personne pour les frais d'examen

✓ Tarif solidaire : 780 € TTC/personne + 250 € TTC pour les frais d'examen

Les formations certifiantes sont éligibles au CPF. Seules les formations complètes certifiantes sont éligibles au CPF, à une prise en charge par le Pôle emploi. Chaque dossier sera étudié au cas par cas.

Selon les conditions générales d'utilisation de la plateforme, le dossier doit être soumis sur MonCompteFormation au plus tard 11 jours ouvrés avant le début de la formation.

Session en INTRA - tarif sur devis

DM Compost SAS, Organisme de formation: 11 94 09205 94

Porteur de certification
date d'enregistrement:

20-09-2023

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Avant la formation:

Nous réalisons un entretien téléphonique pour évaluer si la formation est adaptée à vos besoins et permettre de proposer un parcours correspondant ainsi qu'un mode de financement adapté.

Les stagiaires répondent ensuite à une évaluation préalable afin de nous permettre de vérifier leurs acquis, le projet professionnel, de connaître leurs besoins.

Après la formation:

Formation non-certifiante :

La validation des acquis des apprenants de formation Guide Composteur se fait via les questionnaires (l'accès à ces questionnaires est envoyé au plus tard 10 jours après la formation).

En fonction de résultats (le taux de bonnes réponses doit atteindre au minimum 70%), l'apprenant reçoit une validation de parcours de Guide Composteur et une attestation.

Formation certifiante (enregistrée au répertoire spécifique sous le n° RS6396) :

Les stagiaires ont la possibilité de répondre aux questionnaires des acquis afin de mieux se préparer à la certification (l'accès à ces questionnaires est envoyé au plus tard 10 jours après la formation).

Ensuite sont appliquées les modalités de la certification :

Une épreuve écrite sous forme de devoir sur table de 30 minutes réalisé en fin de session de formation comportant 2 parties :

un QCM et une étude de cas

+ construction d'un portfolio (trame fournie au·à la candidat·e par l'OF).

+ Une épreuve orale sous forme d'entretien à distance de 15 minutes (en visioconférence) entre le·la candidat·e et le jury du Réseau Compost Citoyen.

Les détails de la certification sont précisés dans le document "Guide du candidat à la certification" envoyé par l'OF aux stagiaires.

Pour toutes les informations concernant la certification, consultez [le guide du candidat](#)

Dans le cas où le stagiaire ne réussit pas sa certification, il peut la passer de nouveau (écrit + oral) auprès d'un organisme de formation agréé centre d'examen RCC.

DÉBOUCHÉS

Une personne qui dispose des compétences « guide composteur·e » accompagne et sensibilise à la pratique de la PGprox sur le territoire.

C'est un·e ambassadeur·rice de la prévention et gestion des biodéchets ménagers et assimilés. En étroite collaboration avec une personne certifiée "Organiser et déployer des opérations de PGprox sur le territoire", il/elle accompagne les ménages pratiquant la gestion domestique ou partagée des biodéchets, parfois les acteur·rice·s du compostage autonome en établissement, à l'échelle d'une ou plusieurs communes.

Il/Elle contribue au travail de réseau en identifiant les acteur·rice·s locaux à mobiliser. Son implication permet de favoriser la progression des pratiques de prévention et de gestion de proximité des biodéchets sur son territoire.

A l'heure actuelle, les professionnel·le·s en activité qui disposent de ces compétences sont des agents de collectivités à compétence déchets, devant connaître, pratiquer et accompagner les actions de compostage de proximité, et de gestion intégrée des déchets verts.

Ce sont également, souvent en lien avec les collectivités, des salarié·e·s de structures de l'économie sociale et solidaire, des entrepreneurs·euses développant ces mêmes pratiques, ou encore dans une moindre mesure, des salarié·e·s d'entreprises du paysage.

ACTIVITÉS PROFESSIONNELLES

Mobilisation de relais de terrain ;

Information du grand public, animation de réunions publiques, de stands, visite d'installations, démonstrations de pratiques ;

Sensibilisation de publics scolaires ;

Installation des équipements, accompagnement et conseil aux usagers ;

Suivi des opérations à l'échelle locale et remontée d'informations et de besoins à la personne exerçant les compétences de la certification

Organiser et déployer des opérations de PGprox sur le territoire"

NOTRE ÉQUIPE FORMATION



Damien Houbron Président



Jérôme Sandier
Directeur Général



Lucie Dumont
Responsable Pôle Formation



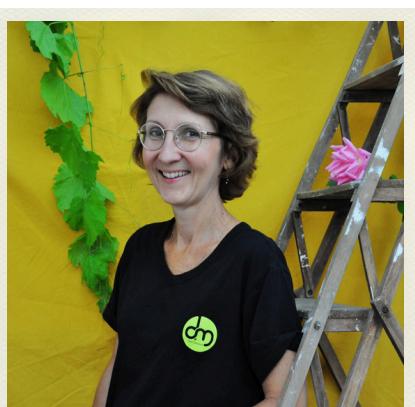
Agnès Peyrot
Formatrice



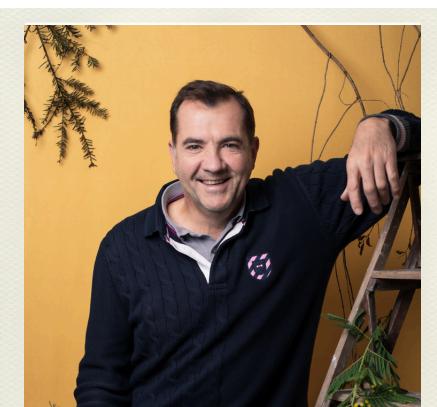
Marilyne Baboux
Formatrice



Thierry Sin *
Formateur - Lombri expert



Marion Leblanc
Formatrice



Jérôme Canet
Formateur



Hélène Guinot *
Formatrice

LIEUX DE FORMATION



Salle de formation au 66 Rue Louis Blanc à Alfortville



Jardin de démonstration au 128 bis rue Édouard Vaillant à Alfortville

Le site se trouve à 7 minutes à pied du RER D Maisons-Alfort/Alfortville (10 minutes de RER depuis Châtelet) et 15 minutes à pied du métro 8 arrêt École Vétérinaire.

D'autres sites sont disponibles pour réaliser des visites, que ce soit sur Alfortville, Paris ou à moins de 25 minutes du site de démonstration.

Un jardin présentant plusieurs méthodes de compostage ainsi que des thématiques annexes permettent de voir des exemples et de mettre en pratique la partie théorique.

Environ 200 kg de bio-déchets sont traités chaque semaine sur le site en apports volontaires et par une collecte de commerçants à l'aide d'un triporteur.

Ceci permet d'avoir à disposition de la matière à différents stades de décomposition (état d'avancement, humidité, chaleur) et de réaliser des démonstrations d'aération, de retournement / transfert ou encore de tamisage manuel ou avec un tamis électrique rotatif.



Nous pouvons réaliser nos formations sur d'autres lieux, toujours adaptés.

MOYENS PÉDAGOGIQUES



déroulé
pédagogique
référencé et
agréé
par l'ADEME.

Chaque formation est construite autour du concept de l'interaction, de l'échange et le partage d'expériences.

Chaque module comprend au moins une activité de découverte, des apports théoriques puis des mises en application, une synthèse et une évaluation.

Les apprenants sont au cœur de la formation, c'est sur leur participation et leur expérience que le formateur s'appuie pour venir compléter ou corriger les connaissances et les pratiques.

SUIVIS ET ÉVALUATIONS DES RÉSULTATS

Emargements numériques
Questions orales et/ou écrites
Mises en situation

Questionnaires d'évaluation à chaud après chaque session
Formulaires d'évaluation des acquis (formations non certifiantes)
Évaluation écrite, portfolio, soutenance orale devant un jury national (formations certifiantes)

Questionnaire d'évaluation à froid, 3 mois après la formation

TAUX DE SATISFACTION ET DE RÉUSSITE



86 % Taux global de validation des acquis pour la formation non-certifiante depuis 2017

84% Obtention de certification Guide Composteur pour les personnes ayant fait la soutenance orale (à fin décembre 2024)

100% Taux d'obtention d'attestation Guide Composteur pour les personnes ayant réalisé la validation des acquis depuis 2017

4 sur 5 Taux global de satisfaction des stagiaires depuis 2017

MODALITÉS D'INSCRIPTION

Délai minimum entre l'inscription et la date de début de la formation est de 15 jours ouvrés.

Inscription par mail à **formation@dm-compost.fr**,
votre nom et prénom, la (les) date(s) de formation.

Ou via les liens de pré-inscription indiqués sur notre site web
www.dm-compost.fr/formation

Nous reprendrons contact avec vous pour préparer le dossier d'inscription correspondant à vos attentes et votre mode de financement.

Retrouvez le planning de nos sessions et faites votre pré-inscription sur le site du Réseau Compost Citoyen dont nous sommes adhérents.

ACCESSIBILITÉ

Nous vous invitons à consulter ce catalogue, ainsi que le guide Référentiels acteurs-formations : gestion de proximité des biodéchets de l'ADEME et le descriptif détaillé du contenu de la formation disponibles sur notre site internet www.dm-compost.fr/formation

afin de découvrir si le parcours de la formation que vous souhaitez suivre est adapté à votre situation.

+ d'informations sur la certification de Guide Composteur,

Nos formations ne sont pas adaptées aux personnes malentendantes et malvoyantes ou aux personnes avec un handicap physique qui ne leur permet pas de se déplacer dans un environnement non viabilisé, ni de manier des outils de jardinage.

Nos formations sont accessibles aux personnes avec un handicap mental réduit, handicap psychique et handicap cognitif (sous réserve d'autonomie dans les déplacements et les actions de la vie courante).

Notre référente handicap est Lucie DUMONT
(lucie.dumont@dm-compost.fr - 06 77 75 94 45)